

# Prévention au travail

Des témoignages  
**PERCUTANTS...**  
*pour stopper  
les accidents*

**CSST**

PHOTO : MARIE-JOSÉE LEGAUT

TIRÉ À PART - PRÉVENTION AU TRAVAIL - PRINTEMPS 2013



En 2011, 204 travailleuses et travailleurs québécois sont décédés : 68 à la suite d'un accident du travail et 136 à la suite d'une maladie professionnelle. Chaque jour au Québec, 240 travailleurs se blessent au travail. Malgré ces chiffres alarmants, beaucoup d'employeurs et de travailleurs croient qu'il y a très peu de risques d'accident dans leur milieu de travail. Ils pensent que cela n'arrive qu'aux autres. Mais tenons-le-nous pour dit : un accident du travail peut se produire n'importe où, n'importe quand, et toucher n'importe qui. C'est le message que veulent transmettre les campagnes publicitaires de la CSST. Et c'est également pour convaincre le plus grand nombre que depuis quelques années, des travailleurs accidentés ou des proches de travailleurs accidentés ou décédés acceptent de témoigner de ce qu'ils ont vécu et de ce qu'ils vivent pour rendre les milieux de travail plus sécuritaires au Québec.

**PAR JULIE MÉLANÇON**

---

»»» Depuis 1999, les accidents mortels font systématiquement l'objet d'une enquête à la CSST, à l'exception des accidents de la route ou encore de ceux liés à une agression, pour lesquels la décision de faire une enquête est prise au cas par cas. Les accidents graves peuvent également faire l'objet d'une enquête, selon certains critères : l'accident peut-il se répéter ailleurs ? S'agit-il d'une nouvelle technologie ? L'accident est-il relié à un problème qu'on veut mieux connaître ? Ces enquêtes sont plus largement diffusées qu'avant. Pour chaque enquête, un communiqué est écrit et, lorsque c'est possible, une conférence de presse est organisée et dans certains cas, les rapports sont acheminés dans les centres de formation professionnelle. Le but ? Que l'accident ne se reproduise pas. On ne cherche pas des coupables, mais il y a eu un accident, et il aurait pu être évité. Les rapports d'enquête sont diffusés dans les médias, mais ils sont également disponibles pour consultation. En effet, le Centre de documentation de la CSST publie et met en ligne une version dépersonnalisée des rapports d'enquête sur le site Internet de la CSST, au [www.csst.qc.ca/prevention/centre\\_documentation/Pages/accueil.aspx](http://www.csst.qc.ca/prevention/centre_documentation/Pages/accueil.aspx). Ces rapports sont de formidables outils d'enseignement. Dans chacun d'eux, les causes de l'accident et des recommandations sont présentées.

Par ailleurs, depuis 2011, les campagnes publicitaires de la CSST visent beaucoup plus large et s'adressent à toute la population. La CSST souhaite ainsi que l'ensemble des Québécois soient sensibilisés aux risques d'accidents du travail, et ce, peu importe le secteur d'activité. Comme la sécurité n'est pas un produit, mais une valeur, on veut inciter les gens à changer leur comportement et montrer aux entreprises comment l'amélioration de la sécurité peut entraîner des profits. La promotion de la sécurité et l'application de la notion de marketing à cette problématique peuvent contribuer à accroître la prise de conscience parmi les différents groupes de personnes les moins familières avec les questions de sécurité,

Photo : Tayaout-Nicolas | Photographie © 2012



Photo : Marie-Josée Legault

► JONATHAN PHŒNIX BOULARD

Pour renforcer son message, la CSST fait également appel à des accidentés du travail, ou encore à des proches d'accidentés du travail. Un de ces accidentés, Jonathan Plante, affirme qu'avant son accident, lorsqu'il voyait des publicités de la CSST à la télévision, ça ne le touchait pas du tout. Ça touchait sa copine, ses parents et ses amis. Mais chaque fois, il leur disait que c'était une grosse mise en scène, de la fiction pour faire peur aux travailleurs, et qu'il s'agissait d'acteurs. C'est pour cette raison que les témoignages de vrais travailleurs sont si importants : rien n'est plus parlant que des personnes racontant ce qu'elles ont vécu. Malheureusement, il ne s'agit pas de fiction, bien au contraire.

### L'accident de Jonathan Phœnix Boulard

Jonathan Phœnix Boulard, jeune adulte, est étudiant à temps plein au Cégep régional de Lanaudière, à Joliette, mais il est aussi un sportif accompli, passionné de ski et de sensations fortes. Il travaille à temps complet à titre de commis dans un entrepôt. Le 7 juillet 2011, son employeur lui demande, ainsi qu'à

un collègue, de débroussailler un terrain adjacent à l'entrepôt où il travaille. Pour ce faire, ils utilisent une débroussailleuse munie d'une lame circulaire à dents de 19 cm. Ils doivent « nettoyer » le terrain vague en ne laissant que les plus gros arbustes. Jonathan est content de cette demande : ce travail a pour avantages, notamment, de varier ses tâches et de s'effectuer à l'extérieur. Les deux travailleurs portent des pantalons en denim, des chandails à manches courtes, des gants de travail, des lunettes et des chaussures de sécurité. Dix minutes après que leur patron a réussi tant bien que mal à faire fonctionner les débroussailleuses et qu'il leur a indiqué où travailler, sans leur fournir plus d'information, de formation ou de supervision, les deux jeunes entreprennent leur travail. Ils se font dos et travaillent en pivotant. Ils sont très près l'un de l'autre. La lame de la débroussailleuse du collègue de Jonathan frappe un tronc et rebondit brusquement sur le côté. Elle heurte la jambe droite de Jonathan, provoquant une profonde lacération de son mollet. Quelques minutes plus tard, ce dernier quitte les lieux en ambulance.

et qui doivent donc être convaincues de leurs propres besoins en la matière.

Depuis que la CSST a pris un virage en publicité pour que la santé et la sécurité deviennent une cause sociale, le comédien Claude Legault a porté le message de la CSST. Nous avons donc pu le voir dans les publicités de la CSST, mais également lors de différents événements de presse. Dans une vidéo tournée récemment à l'intention des jeunes où il les incite à demander une formation, Claude Legault témoigne de ce qu'il a vécu sur le marché du travail : « Quand j'étais jeune, je me suis déjà brûlé en travaillant dans un restaurant. Rien de très grave, mais il y a eu une autre fois où cela aurait pu être très tragique. C'était une journée où on était très pressés, j'ai mis des frites congelées dans une friteuse en ébullition. Cela a créé une espèce d'éruption volcanique. Ça a failli m'exploser au visage. J'aurais pu être défiguré. Ma vie aurait été marquée par cet événement, ma carrière aurait été ruinée avant même de commencer. Je n'étais pas vraiment conscient du danger parce qu'on ne m'en avait pas parlé, on ne m'avait rien expliqué. Et moi, j'étais trop orgueilleux pour poser des questions. J'avais peur de perdre ma *job*. Mais avec le recul, quand j'y pense, je ne vois pas dix solutions, j'en vois juste une, c'est de demander une formation. Même si ça pas l'air dangereux ce que vous faites, posez des questions, demandez des consignes de sécurité et mettez-les en pratique. C'est votre sécurité, c'est votre vie qui est en jeu. »

---

**« Ce que je trouve le plus terrible, c'est qu'un accident de travail survenu en une fraction de seconde me prive maintenant de ma grande passion : le ski. Mon travail à temps plein, aujourd'hui, c'est de retrouver l'usage de ma jambe. »**

---



Photo : Tayaout-Nicolas | Photographie © 2012

► Cette débroussailleuse, munie d'une lame circulaire, est du même type que celle utilisée par Jonathan Phœnix Boulard lors de son accident.

## Le témoignage de Jonathan Phoenix Boulard

La vie de Jonathan Phoenix Boulard vient de basculer. Dix-huit mois plus tard, la passion de Jonathan est toujours le ski, même s'il n'a pas pu gravir les pentes à nouveau depuis l'accident. « Ce que je trouve le plus terrible, c'est qu'un accident de travail survenu en une fraction de seconde me prive maintenant de ma grande passion : le ski. Mon travail à temps plein, aujourd'hui, c'est de retrouver l'usage de ma jambe. Heureusement, je suis bien entouré par ma famille et mes amis. Si mon collègue et moi avions reçu une formation, tout ça ne serait jamais arrivé. » Il est toujours aux études, même s'il n'a pas pu terminer autant de cours qu'il le souhaitait. Il travaille toujours autant ; seulement, aujourd'hui, c'est pour garder le moral et retrouver l'usage normal de sa jambe. Il ignore encore s'il pourra y arriver. Des tâches qu'il faisait sans même s'en soucier sont désormais des défis : prendre sa douche, conduire, monter et descendre les marches... Heureusement, Jonathan a toujours été actif. Selon ses médecins, ce lui fut fort utile pour se remettre de ses trois premières opérations, et ça l'aide tout autant pour se remettre de la quatrième, qu'il vient tout juste de subir. Il a aussi la chance d'être bien entouré et d'avoir une famille et des amis qui lui sont fidèles. La suite ? « Quoi dire d'autre que je souhaite retourner aux études, retrouver l'usage de ma jambe et faire en sorte que mon accident serve de leçon. »

## L'accident de Marc-André Chabot

Le 8 janvier 2009 est une journée comme les autres pour Marc-André Chabot, un jeune travailleur de 23 ans. Mais, vers midi, tout bascule alors qu'il effectue une opération de nettoyage sur un mélangeur chez une compagnie qui fait la transformation de la viande. Lors du nettoyage, la vis sans fin de la machine demeure en marche parce que le dispositif d'interverrouillage n'est pas fonctionnel, et ce, depuis quelques mois. À la toute fin des opérations de nettoyage, le travailleur doit retirer la cuve de récupération des résidus située au niveau inférieur de la vis sans fin. Pour retirer la cuve, Marc-André utilise sa main gauche et, afin d'augmenter sa force de traction, prend appui de sa main droite sur le bâti de la vis sans fin. Donc, sa main droite est déposée à proximité de l'ouverture. Le protecteur amovible

► **Voici un mélangeur dans une usine de transformation de la viande. Il est du même genre que celui que nettoyait Marc-André Chabot lors de son accident.**

a été retiré pour le nettoyage, ce qui donne accès à la vis sans fin. Pendant qu'il tire avec sa main gauche, la main droite de Marc-André glisse et pénètre dans l'ouverture. Sa main est entraînée entre la vis en opération et la paroi du mélangeur.

## Le témoignage de Marc-André Chabot

Marc-André Chabot raconte qu'au début, il ne voulait pas laver la machine parce qu'il n'avait reçu aucune formation pour le faire. « Je n'avais pas de formation pour celle-là, puis j'ai cédé ; j'ai commencé à apprendre "sur le tas" comment les autres employés s'y prenaient tous les soirs pour laver la machine en marche. Lorsque l'accident s'est produit, je lavais la machine comme je le faisais depuis des mois. Mon gant à vaisselle est resté coincé, puis ma main a été entraînée dans la machine. La vis tournait, puis, tout d'un coup, tout a lâché. Je suis tombé à la renverse, et je suis parti en courant vers le bureau de mes contremaîtres. Des employés étaient là. C'est là qu'on m'a demandé : "Est où ta main, man ?" Ils ont pris un morceau de mon sarrau pour faire un garrot et ils ont appelé l'ambulance... J'étais conscient tout ce temps. »

Johanne Côté, la mère de Marc-André, se souvient : « J'ai été informée de l'accident de Marc-André en début de nuit, par un appel téléphonique. Marc-André avait été blessé au travail. Au départ, on m'a dit



► MARC-ANDRÉ CHABOT

que c'était un petit accident, mais ma réaction a été plutôt de dire que si on m'appelle, c'est que ce n'est pas quelque chose de petit. Dans un premier temps, la seule information que l'on avait, c'est que Marc-André avait perdu une main et qu'ils devaient la réimplanter. C'est tout ce que l'on savait quand on s'est rendu à l'hôpital. » Marc-André enchaîne : « Au moment de l'accident, j'ai été conscient jusque dans l'ambulance. Avec les calmants et la perte de sang, j'ai fini par m'endormir et je me suis réveillé plus de douze heures plus tard, peut-être quinze, seize heures plus tard, à l'hôpital. Je me suis réveillé, ma mère était là et elle m'a demandé : "Est-ce que tu sais ce qu'ils ont fait ?" Au début, les premières

---

**« La première année qui a suivi l'accident a été très difficile sur le plan psychologique. [...] Les petits gestes quotidiens de la vie comme attacher mes souliers, conduire et cuisiner sont devenus des défis. »**

---



Photo : iStockphoto

secondes, je ne me souvenais même pas de ce qui s'était passé, puis là, elle m'a annoncé : "Ils ont réimplanté ta main." Et là, je me suis évanoui. »

### Ce qui change

Pour Johanne Côté, ça ne fait pas de doute, « un accident comme ça a bouleversé nos deux vies. Marc-André était autonome, en appartement depuis cinq ans et, du jour au lendemain, il est venu habiter chez nous et je m'occupais de lui à temps plein. » Marc-André poursuit : « La première année qui a suivi l'accident a été très difficile sur le plan psychologique. J'avais peur de la scie ronde, tout ce qui était gros et mécanique était insupportable. Les petits gestes quotidiens de la vie comme attacher mes souliers, conduire et cuisiner sont devenus des défis. L'accident a également affecté mes passions : la musique et les jeux vidéo. J'ai dû malheureusement laisser tomber la musique parce que je ne peux plus jouer de mes instruments, et j'ai dû jeter ou donner la plupart de mes jeux vidéo. Je dirais que ma guérison se déroule lentement, mais sûrement. J'ai recommencé à avoir des projets : j'emménage dans ma première maison bientôt. Je fais du bénévolat et je me suis découvert une passion pour les animaux qui, je le souhaite, va entrer dans mon avenir professionnel. » Trois ans plus tard, Marc-André attend une opération pour une greffe de tendons. Si tout fonctionne, il devrait retrouver de la préhension de sa main droite.

### L'accident de Fabien Guindon

Le 5 octobre 2007, une municipalité des Laurentides doit procéder au déblocage d'une conduite d'égout sanitaire. Dès huit heures, le conducteur d'une chargeuse-pelleteuse commence l'excavation. Pour accéder à la conduite bloquée, il creuse une tranchée se rendant à la conduite secondaire d'égout sanitaire. Le déblai des deux premières couches de sol, composé de gravier et de sable, est empilé sur le côté ouest, à moins d'un mètre de la tranchée. Les couches plus profondes du sol, lequel est composé essentiellement d'argile et de sable, sont quant à elles empilées du côté est. Lorsque l'excavation est terminée, la tranchée fait 5,7 mètres de longueur, 2,7 mètres de largeur et 2,2 mètres de profondeur. Les parois ne sont pas étançonnées. Une échelle est descendue dans la tranchée, à l'extrémité de la fosse de pompage. Le conducteur de la chargeuse descend dans la tranchée après avoir constaté que les parois semblent stables. Il coupe une section de conduite et remonte. Il doit se rendre à son camion chercher de la graisse pour lubrifier les conduites à raccorder. Un autre travailleur, Fabien Guindon, descend alors à son tour dans la tranchée. Il retire la pierre autour des conduites. C'est alors que le conducteur, remonté à la surface, remarque qu'une partie de la paroi est en train de s'effondrer. Il avertit Fabien Guindon qui est encore dans la tranchée. Trop tard ! Ce dernier tente de remonter, mais il est projeté contre l'échelle. Il est enseveli. Lorsqu'on le remonte à la surface, des manœuvres de réanimation sont entreprises.

### Le témoignage de Kimberley Labrecque

La vie de Kimberley Labrecque, épouse de Fabien Guindon, a basculé le 5 octobre 2007. « Cette journée a commencé comme n'importe quelle journée normale. Il était tôt, un vendredi matin où il faisait très beau. Mon fils Marc Antoine, six ans, voulait que son père vienne cueillir des pommes avec nous; c'était la sortie organisée par la classe préscolaire de son jeune frère. Fabien lui a dit : "Papa doit aller travailler, mon gars. Un autre jour, je te le promets." Marc Antoine était déçu, mais il a accepté sans trop rouspéter, sans savoir qu'il n'y aurait jamais "un autre jour". » Kimberley Labrecque s'est alors dit qu'elle devrait peut-être essayer de le convaincre de changer d'idée, mais elle s'est ravisée pour qu'il ne se sente pas coupable ou obligé. « Comme je le regrette

« Ces mots ont résonné comme des coups de feu : "Il est mort." À cette seconde, j'ai su que ma vie et celle de mes enfants étaient changées pour toujours. »



Photo : CSST

► Kimberley Labrecque participe à plusieurs événements de presse pour éviter que des accidents comme celui dont son mari a été victime ne se reproduisent.



Photo : Tayaout-Nicolas | Photographe © 2012

► Les parois de cette tranchée ont été étançonnées pour assurer la sécurité des travailleurs face au risque d'effondrement.

maintenant!, déplore-t-elle. Il nous a tous embrassés avant de partir. Nous ne savions pas que nous allions le revoir seulement cinq jours plus tard, dans son cercueil. »

Au retour de la sortie scolaire, la sonnerie du téléphone s'est fait entendre. Il était 11h55. Kimberley Labrecque s'en souvient très bien : « J'ai vu sur l'afficheur "Oka". Je pensais que c'était Fabien. "Bonjour, chéri", ai-je dit, de bonne humeur, en pensant que mon amour m'appelait tôt, mais une voix féminine a répondu "Non. C'est Céline, au travail, et je n'ai pas de très bonnes nouvelles. Il y a eu un accident et Fabien a été transporté à l'hôpital. Est-ce que vous pouvez y aller?" J'ai crié "Oui!" et j'ai raccroché. » Kimberley a déposé les enfants chez un voisin. Elle a ensuite sauté dans sa voiture et s'est rendue à l'hôpital situé à environ quinze minutes de sa résidence. À l'entrée des ambulances, à l'hôpital, la première chose qu'elle a vue était une civière vide et pleine de boue, à côté d'une ambulance. Personne autour. Elle a tout de suite compris que c'était la civière de son mari. Lorsqu'elle est entrée dans l'hôpital, complètement paniquée, on l'a conduite dans une pièce, une salle familiale. « J'ai pensé que ce n'était pas de bon augure, se rappelle-t-elle. Mais je ne m'attendais jamais à entendre

les mots qu'on allait me dire. Ces mots ont résonné comme des coups de feu : "Il est mort." À cette seconde, j'ai su que ma vie et celle de mes enfants étaient changées pour toujours. Je me suis mise à avoir de la difficulté à respirer, je me suis penchée, les mains sur la bouche, comme pour empêcher les cris de sortir. Puis, je me suis assise, je voulais être seule. Je savais qu'il fallait que j'appelle la famille de Fabien et la mienne, et je ne me souvenais plus d'un seul chiffre. Mon cellulaire était dans la fourgonnette. J'y suis allée en marchant, les jambes tellement molles que j'étais certaine que j'allais tomber. J'ai appelé ma sœur. C'était la première fois que je devais dire ces mots épouvantables : "Fabien est mort." Après avoir passé des heures à essayer d'absorber ce qui s'était passé, je devais maintenant retourner à la maison et l'annoncer à nos garçons. Mais comment? » Y avait-il vraiment une bonne façon de le faire?

### Gagner du temps...

Pour assurer la sécurité des travailleurs face au risque d'effondrement d'une paroi, le Code de sécurité pour les travaux de construction prescrit une obligation d'étaisonnement et des règles quant à la disposition des matériaux et des



➤ NICOLAS TURGEON

équipements. « Parce qu'on a voulu gagner quelques minutes, mon mari a été enterré vivant dans une tranchée, s'indigne Kimberley Labrecque. Fabien aurait pu revenir à la maison à la fin de sa journée de travail, comme tous les jours. Il n'avait que 38 ans. Nos trois enfants avaient quatre, six et quinze ans. C'était un mari et un père dévoué, un cœur tendre et généreux. Il aimait vraiment le monde, avait toujours un bon mot pour tous ceux qu'il rencontrait! Il pouvait se lancer dans de vives discussions même avec un inconnu. Il adorait les farces et attrapes, riait à propos de tout, il avait vraiment gardé son cœur d'enfant. Il travaillait fort aussi, il l'a fait pendant presque vingt ans dans la ville où il était venu au monde, où à peu près tout le monde le connaissait. Nous n'avons donc pas été les seuls à avoir de la peine, toute la ville a eu du chagrin avec nous. »

### L'accident de Nicolas Turgeon

Le 19 juin 2007, dans une buanderie industrielle, il faut réparer le diffuseur de vapeur d'une laveuse-extracteur. Depuis plusieurs jours déjà, on fait des travaux d'entretien sur la machine. La veille, un représentant du fabricant est venu procéder à des essais. On conclut que le système hydraulique est fonctionnel, mais il reste encore des bruits inhabituels qui se font entendre. Cette journée-là, un mécanicien industriel et Nicolas Turgeon, électromécanicien, sont assignés aux travaux pour vérifier l'état du diffuseur de vapeur. Ils ouvrent donc la porte de la laveuse et neutralisent les deux détecteurs sur la porte de la cuve. Ils dégagent la barrure en démarrant la rotation du tambour sur un cycle de lavage et actionnent le bouton d'urgence pour maintenir la barrure dégagée. Les portes du tambour

---

**« Un accident change ta vie complètement. Je voudrais tout recommencer. J'ai tout perdu ce pour quoi j'avais travaillé jusqu'alors : ma blonde, mon toit, mon char. »**

---



Photo: CSST

➤ La laveuse-extracteur où est survenu l'accident de Nicolas Turgeon. Ce dernier était alors entré dans le tambour pour réparer le diffuseur de vapeur.

sont fixées en position ouverte et Nicolas Turgeon entre dans le tambour de la laveuse. Quatre travailleurs tournent manuellement le tambour pour que Nicolas ait accès à une section de la machine. Mais, soudain, le tambour de la laveuse se met en rotation. Un moment de confusion survient et des cris se font entendre. L'alimentation électrique du sectionneur principal de la laveuse est coupée. La vitesse de rotation du tambour diminue. Nicolas est projeté dans l'ouverture de la porte du tambour, qui frappe le dos de Nicolas.

### Le témoignage de Nicolas Turgeon

Nicolas Turgeon avait 24 ans quand cet accident s'est produit. Il nous raconte, dans une vidéo produite par la CSST, « qu'une fois entré dans la machine, ça s'est mis à tourner. J'ai entendu des cris, mais je ne savais pas ce qui se passait. J'ai des visions fugitives du moment où j'étais dans la laveuse. Je me sentais tourner et j'ai senti mon cou se briser. Je n'entendais plus rien, mais j'étais encore conscient. La laveuse m'a sectionné la moelle épinière. Ensuite, je ne me rappelle plus de rien. »

Ginette Turgeon, mère de Nicolas, raconte alors ce qu'elle et le père de Nicolas ont vécu comme parents : « Nous avons reçu un coup de fil. Quand nous sommes arrivés à l'hôpital, on nous a dit que Nicolas était aux soins intensifs. Son père et moi avions alors peur pour sa vie. On a pu le voir, mais il était dans un état tel que nous ne le reconnaissons pas. » Nicolas poursuit : « Aux soins intensifs, j'étais sous respirateur. Puis, on est venu me voir pour me dire que j'avais eu une lésion à la moelle épinière et que je ne pourrais plus jamais marcher. Les mouvements de mes bras étaient vraiment limités, je ne peux pratiquement plus les utiliser. »

### La vie après

Les conséquences d'un accident comme celui de Nicolas touchent toutes les sphères de la vie. « Un accident change ta vie complètement, confirme Nicolas. Je voudrais tout recommencer. J'ai tout perdu ce pour quoi j'avais travaillé jusqu'alors : ma blonde, mon toit, mon char. » Pour l'entourage aussi, la vie change. Ainsi, les parents de Nicolas ont déménagé pour que Nicolas puisse aller vivre avec eux. Nicolas constate : « Si j'avais pris le temps de suivre les instructions qu'on m'avait données dans mes cours et de cadenasser, tout aurait été différent. Jeune, tu penses parfois que tu es au-dessus de tout ça, mais personne n'est à l'abri d'un accident. Dans les compagnies, le rythme n'est pas le même qu'à l'école. Tout est toujours urgent et on en vient à négliger certaines choses. »

### L'accident de Jonathan Plante

Le 12 mars 2007, au petit matin, sur un chantier de construction résidentielle dans Lanaudière, des travaux de couverture d'une partie de toiture ont débuté. Trois travailleurs, dont Jonathan Plante, préparent le matériel devant être utilisé dans la journée. Jonathan est charpentier-menuisier. Ce qu'il apprécie particulièrement dans cette profession, c'est le travail en hauteur. L'adrénaline, marcher sur un « 2 x 4 » à 30 pieds au-dessus du sol et ne pas être attaché, c'est grisant. Ce matin-là, il transporte la cloueuse pneumatique, les tuyaux, les clous et tout ce dont il aura besoin jusqu'au deuxième étage de la résidence. Pour ce faire, il emprunte une passerelle consistant en un madrier de deux pouces d'épaisseur par dix pouces de largeur doublé en épaisseur et fixé au-dessus d'une ouverture donnant sur le sous-sol. La passerelle, très étroite, ne comporte aucun garde-corps. En arrivant en haut de la rampe, il lance l'extension qu'il tient de la main gauche sur le plancher. Il échappe alors la caisse de clous. En voulant la rattraper, il chute... d'une hauteur de plus de dix pieds.



Photo : Tayaout-Nicolas | Photographe © 2012

➤ JONATHAN PLANTE

entraîné une section complète de la moelle épinière. Aujourd'hui, je suis paraplégique et je me déplace en fauteuil roulant. Tout le long, après l'accident, je n'ai pas perdu conscience. Je pense que c'est ce qui a été le plus difficile, parce que la douleur était carrément insupportable durant le trajet vers l'hôpital et avant que les médecins ne

---

**« Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est de voir à quel point ç'a changé la vie des gens autour de moi. Maintenant, mes amis pensent toujours en fonction de ma paraplégie. [...] Eux aussi ont changé leur façon de vivre. »**

---

### Le témoignage de Jonathan Plante

Jonathan Plante, alors âgé de 26 ans, a échappé à la mort en mars 2007. « Le 12 mars 2007, j'ai réalisé que les accidents de travail, ce n'était pas seulement pour les autres, pas juste pour ceux qui ont peur. Je suis tombé du deuxième étage jusque dans le sous-sol sur un madrier de deux pouces par six pouces sur lequel il y avait environ deux pouces de glace. Je suis tombé sur le dos, ce qui a fracturé ma colonne vertébrale, en plus de disloquer deux vertèbres et d'en fracturer une troisième. La dislocation a

me donnent de la morphine. Je savais que ma vie n'était pas en danger, mais je n'étais pas conscient de toutes les conséquences encore. » À l'arrivée de son amoureuse à l'hôpital, un médecin l'a rencontrée et lui a donné un formulaire de la CSST sur lequel était inscrit : « Jonathan Plante, fractures d10-d11 et paraplégie. » Elle a eu un choc et a perdu conscience. Comme elle est physiothérapeute, elle connaît les conséquences d'une paraplégie. « Le lendemain matin, j'ai subi une opération qui a duré sept heures, enchaîne Jonathan Plante. Ils

m'ont vraiment reconstruit le dos. Le lendemain de l'opération, c'est là que j'ai appris la terrible nouvelle. Le médecin est entré dans la chambre. On a discuté un peu, et il m'a ensuite dit : «Écoute, Jonathan, ça fait 25 ans que je suis spécialisé dans le traitement de blessures au dos. En 25 ans, c'est la pire blessure que j'ai vue. Habituellement, la moelle épinière est seulement compressée. Il existe alors la possibilité qu'elle guérisse». Malheureusement, la mienne est sectionnée. Même avec la médecine d'aujourd'hui, il n'y a aucune possibilité de récupération, à court ou moyen terme. »

### Une nouvelle vie

C'est là qu'une nouvelle vie a commencé. Jonathan Plante a dû faire le deuil de marcher et le deuil d'être menuisier. « Pour moi, ce métier, c'était ma vie, observe Jonathan Plante. J'avais trouvé la carrière qui me convenait. Je suis menuisier et je ne peux même pas bâtir ma maison. Ça me crève le cœur. Quant à la paraplégie, ce n'est pas seulement le fauteuil roulant, tout est paralysé sous le nombril. Que ce soit externe ou interne, que ce soit la vessie, les intestins, les fonctions sexuelles, tout est paralysé. Il a également fallu que j'apprenne à vivre avec le regard des gens. C'est une autre conséquence. Les gens sont souvent mal à l'aise. Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est de voir à quel point ça a changé la vie des gens autour de moi. Maintenant, mes amis pensent toujours en fonction de ma paraplégie : est-ce que Jonathan peut venir ici? Eux aussi ont changé leur façon de vivre. Ça a été une adaptation. C'est moi qui leur ai imposé cela en prenant un risque, en décidant que j'étais à l'abri des accidents. Sur le chantier, ça n'aurait pas été difficile de fabriquer une passerelle. Faire une passerelle sécuritaire avec des garde-corps, ça aurait pris dix minutes de plus. Dans le fond, c'est un peu égoïste de prendre des chances, parce que si je m'étais dit : «OK, moi je suis à l'abri de ça, sauf que mes parents tiennent à moi, ma blonde tient à moi, mon frère, ma sœur, mes amis... Si tu ne le fais pas pour toi, fais-le au moins pour les autres, ceux qui tiennent à toi.» Tous les matins, ma blonde ne cessait de me dire : «Fais attention! Attache-toi!» Je lui disais : «Oui, oui, oui, oui, mais le harnais, c'est seulement pour les faibles.» Je me disais : «Ben voyons donc, qu'est-ce qui peut m'arriver? Je suis habile dans le travail en hauteur, je n'ai pas peur, je suis jeune, je suis grand, je suis fort.» Bref, la petite chanson habituelle. S'il y avait eu un garde-corps, j'aurais échappé la caisse de clous, je l'aurais ramassée et je serais remonté. Ma vie serait demeurée la même et tout serait comme avant. »



Photo : CSST

► Jonathan Plante pendant une conférence de presse organisée par la CSST lors du Jour de deuil.

### Ce qu'il faut retenir

Le message de tous les accidentés ou des proches d'accidentés est le même : l'accident aurait pu être évité. Avec de la formation, de la planification, de la supervision et des méthodes de travail sécuritaires. Les accidentés et les proches d'accidentés qui acceptent de témoigner visent tous le même objectif : éviter que ce type d'accident se reproduise. Pour que le message se rende, ils participent entre autres à des conférences de presse organisées par la CSST, notamment lors du Jour de deuil (voir encadré). Kimberley Labrecque corrobore : « Depuis la mort de Fabien, je suis déterminée à empêcher que d'autres familles connaissent le même sort que nous, à éviter qu'une autre mère doive dire à ses enfants que «papa est mort». Je crois vraiment que raconter l'histoire de Fabien le garde en vie et aide à en sauver d'autres. J'espère seulement que, par mes efforts, la mort tragique de Fabien n'aura pas été vaine. » Jonathan Phœnix Boulard ajoute qu'il souhaite que tout ce qu'il a vécu puisse servir à d'autres, « afin qu'ils n'aient pas à vivre de telles épreuves. J'aimerais que tous les employeurs comprennent qu'ils ont l'obligation de bien former et de bien superviser leurs employés. Si ça avait été fait correctement dans mon cas, je n'aurais jamais subi ce type d'accident du travail ! »

Johanne Côté se rappelle que lorsque Marc-André lui avait parlé du travail qu'il faisait, elle avait eu un doute, mais n'avait pas réagi. Son message? « En tant que parent, j'ai envie de dire aux autres parents que si votre enfant a un nouvel emploi, questionnez-le et vérifiez s'il a eu une

formation. C'est très important. » Marc-André enchaîne : « Ma perception des accidents du travail aujourd'hui, c'est que ça n'arrive pas juste aux autres. Ce que je veux dire aux jeunes travailleurs, c'est de ne pas hésiter à poser des questions. Assurez-vous d'avoir la bonne formation et si vous avez des doutes sur une machine ou sur quoi que ce soit, dites-le. Aux employeurs, je dis qu'une vie ou un membre, ça n'a pas de prix, alors faites donc attention à vos employés. » Ginette Turgeon conclut : « Quand notre vie est en danger, on n'a pas à demander la permission aux autres. »

Pour le travailleur, les coûts engendrés par un accident peuvent être considérables, tant sur le plan moral que sur le plan financier. Outre la douleur et la détresse morale, un accident peut entraîner un changement majeur dans la vie d'une personne. Rentrer chez soi sans aucune altération de son état de santé après une journée de travail est un droit fondamental; personne ne devrait être tué ni blessé dans un accident du travail.

Parce que le Québec a besoin de tous ses travailleurs. ◀◀

### Pour en savoir plus

Ce tiré à part est extrait du magazine *Prévention au travail*, vol. 26, n° 1, printemps 2013.

Pour recevoir gratuitement le magazine *Prévention au travail*, abonnez-vous en ligne : [www.csst.qc.ca/abonnementPAT](http://www.csst.qc.ca/abonnementPAT).